
La lettre

de l'Institut François Mitterrand

Publication trimestrielle

N° 32 - Juin 2010

Editorial

Par Hubert Védrine

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro de la Lettre, (un des derniers sous forme exclusivement papier), des articles tout à fait intéressants autour de deux sujets concernant quelques uns des enjeux économiques de l'ère Mitterrand.

Le premier traite de la politique économique de la gauche entre 1981 et 1983. Le second qui nous propose une analyse des positions respectives du Président, du gouvernement, de la Banque de France et de la direction du Trésor est riche d'enseignement dans un contexte marqué par la contradiction entre la politique française et celle de ses partenaires. On redécouvrira que Pierre Mauroy parlait de « rigueur » pour ne pas parler « d'austérité », terme qu'employait Raymond Barre.

Après la crise de la zone euro au printemps

2010 et deux ans avant 2012, tout cela donne à réfléchir.

Les deux autres articles prolongent les numéros précédents principalement consacrés à l'action internationale de François Mitterrand.

L'un présente et commente la large intervention du Président Mitterrand à l'UNESCO, le 18 octobre 1991. Ce monde nouveau « global » contient des menaces, mais aussi beaucoup de promesses. François Mitterrand y parle de « l'humanité ». C'est un moment où il se montre assez optimiste. L'autre donne le compte rendu d'un colloque consacré en janvier 1997 à la politique étrangère du Président Mitterrand qui contient des interventions passionnantes, notamment les éloges de la politique allemande de l'ancien président par Hans Dietrich Genscher et Oskar Lafontaine.

SOMMAIRE - Le prix "Master 2010" de l'Institut François Mitterrand (page 2)
- De la relance à la rigueur : la banque de France et le début de l'ère Mitterrand (1981-1983) (page 3) - Les hauts fonctionnaires de la finance et de la monnaie, hommes de l'ombre de l'Union économique et monétaire ? (page 7) - "Le respect de l'autre, le partage de la pensée: la démocratie" Discours prononcé par François Mitterrand à l'Unesco en octobre 1991 (page 11) - Mexico, New York, Strasbourg, La Baule : la force du verbe. (page 16)

Le Prix “Master 2010” de l'Institut François Mitterrand



Le lauréat, Vincent Duchaussoy, Jean-Noël Jeanneney et Serge Bernstein, président du jury.

Le « Prix Master » de l'Institut François Mitterrand récompense un(e) étudiant(e) de première ou deuxième année de master dont le mémoire traite directement ou indirectement de l'action politique de François Mitterrand.

La distinction pour l'année 2010 a été remise le jeudi 17 juin. Le « prix de publication » a été décerné à Vincent DUCHAUSSOY en master d'Histoire à l'Université de Rouen sous la direction d'Olivier Feiertag pour un mémoire traitant « de la relance à la rigueur : la Banque de France et le début de l'ère Mitterrand (1981-1983) »

Quant au prix d'encouragement, il a été remis à Floriane GALEAZZI pour un mémoire dont le sujet est : « Les hauts fonctionnaires des Finances et de la Monnaie face à la construction européenne: comparaison entre le Trésor et la Banque de France. 1978-1984. » travaillé sous la direction d'Olivier Feiertag et Ludivine Bantigny de l'Université de Rouen

La cérémonie a eu lieu au siège de l'Institut François Mitterrand en présence de Jean-Noël Jeanneney, président du Conseil Scientifique, de Serge Bernstein, président du jury, accompagnés de Dominique Bertinotti, mandataire pour les archives publiques.

De la relance à la rigueur La Banque de France et le début de l'ère Mitterrand (1981-1983)

Vincent DUCHAUSSOY

10 mai 1981 : élection de François Mitterrand. 21 mars 1983 : « tournant de la rigueur ». Deux dates, l'espoir et les désillusions. Déterminer le rôle des institutions telles que la Banque de France - mais aussi des hommes qui les composent - dans cette période agitée de l'histoire économique et politique de la France a été un des principaux axes de cette recherche.

Bien avant l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République au soir du 10 mai 1981, la France avait expérimenté les faiblesses structurelles de son économie. Depuis que se font ressentir, au second semestre 1979, les répercussions du second choc pétrolier, celles-ci se sont accentuées. Ces faiblesses se caractérisent notamment par une inflation galopante, supérieure à la moyenne de la CEE, dans laquelle le financement monétaire du Trésor joue une part importante. Il n'est donc pas étonnant que l'inflation ait fait l'objet, dès

1976, d'un objectif de croissance annuel contraignant fixé conjointement par la Banque de France et par le gouvernement.

Les soubresauts de l'accession au pouvoir

François Mitterrand porté au pouvoir par les Français, le nouveau gouvernement socialiste entend se distinguer de son critique prédécesseur. Prônant une politique d'austérité et un strict respect des grands équilibres économiques, Raymond Barre avait battu des records d'impopularité. Le gouvernement de Pierre Mauroy est alors décidé à mener une toute autre politique, dite de « relance par la consommation », soit celle proposée aux Français durant la campagne électorale. Cette perspective n'est pas sans susciter la crainte des milieux économiques et financiers. Le lundi 11 mai au matin, la Bourse de Paris est saisie d'un vent de panique. Les ordres de vente affluent. Les titres des groupes visés par les projets de nationalisations sont les plus touchés, mais ne sont pas les seuls. Sur les deux-cent valeurs du marché à terme, seules dix-sept

peuvent être cotées. La décision est prise de fermer le marché, une première depuis la fin de la Première Guerre Mondiale !

De son côté, la Banque de France manifeste également une certaine hostilité à la politique qu'entend mener le gouvernement. Son gouverneur, Renaud de La Genière, exhorte dans ses lettres le ministre des Finances Jacques Delors à infléchir la politique suivie. La Banque craint que celle-ci ne s'avère dangereuse et ne menace, à terme, l'objectif de réduction de l'inflation institutionnalisé depuis cinq ans. Alors que le gouvernement fonde en partie sa politique sur les espoirs, partagés par un certain nombre d'économistes, d'une reprise internationale progressive de l'activité économique à compter du début de l'année 1982, la Banque se montre beaucoup plus méfiante quant à l'opportunité de cette reprise. Là où il ne s'agit, du point de vue gouvernemental, que d'anticiper le retour de la croissance à brève échéance, la banque centrale craint que la France ne creuse en fait un fossé – notamment en terme de déficits publics – qu'elle aura bien du mal à combler si la reprise se fait attendre.

Dans l'immédiat, le gouverneur Renaud de La Genière, en accord sur ce point avec le directeur du Trésor, Jean-Yves Haberer, presse François Mitterrand de dévaluer dès son arrivée au pouvoir, ce que le président élu refuse catégoriquement. Jean-Yves Haberer et Renaud La Genière avaient entrepris de sonder l'entourage de François Mitterrand afin que celui-ci donne des instructions au pouvoir sortant pour que des mesures soient prises pendant la période de transition séparant l'élection et la prise de fonction du président. Cette hypothèse a également été repoussée. Durant cette vacance de 10 jours, la situation du franc, attaqué quotidiennement sur les marchés, s'est considérablement dégradée. La Banque de France, pour le soutenir, y a perdu une partie de ses

réserves. Le 21 mai, jour de l'investiture du président Mitterrand, le nouveau premier ministre Pierre Mauroy reçoit à Matignon. Sont convoqués outre le ministre des Finances et ses collaborateurs, le gouverneur de la Banque de France et le directeur du Trésor. Ce petit groupe décide des mesures immédiates à prendre afin d'assurer la défense du franc.

Alors qu'il n'est pas des amis du nouveau pouvoir, le gouverneur Renaud de La Genière se voit pourtant signifier qu'il conservera son poste. Ce sera un premier message à destination des cambistes, ces hommes de marché que l'on n'appelle pas encore des traders. Toutefois, cette décision ne permettra pas, à elle seule, d'éviter les tensions entre la banque centrale et la puissance publique.

Le pouvoir de nuisance de la Banque de France

Pendant près de six mois, de septembre 1981 au mois de mars 1983, une crise aigüe marque les relations entre la Banque de France et la direction du Trésor, soit l'émanation de l'Etat qui est son interlocuteur le plus fréquent. Arguant des sommes de plus en plus importantes maniées chaque jour par les trésoriers de l'Etat, le directeur du Trésor Jean-Yves Haberer milite activement pour un relèvement du plafond des avances consenties à l'Etat par la banque centrale. En vertu d'une convention de trésorerie signée en 1973, celles-ci peuvent aller jusqu'à 20 milliards de francs, dont la moitié à titre gratuit. Cependant, ce montant est réévalué chaque semestre en fonction des bénéfices ou pertes réalisées par le Fonds de Stabilisation des Changes, qui gère les avoirs en devises du pays. Ainsi, ce mécanisme de compensation aboutit à réduire ce plafond à 8 milliards dès juillet 1981, puis 3 milliards

en janvier 1982, pour atteindre enfin 0 franc entre juillet 1982 et juillet 1983.

Jean-Yves Haberer demande donc instamment le relèvement du plafond à 50 milliards afin de donner au Trésor une marge de manœuvre plus large. Mais la Banque de France se refuse absolument à toute modification de cet ordre. Pour son gouverneur, Renaud de La Genière, c'est devenu une question de principe. Il n'est pas question de céder à un Etat laxiste qui aggraverait par ce biais le dérapage des finances publiques. La Banque de France, hostile à la politique économique et monétaire menée par le gouvernement, ne dispose que de peu de moyens pour se faire entendre. Contrairement à la banque centrale allemande par exemple, ses statuts ne lui permettent pas de manifester publiquement son opinion. Chargée de la mise en œuvre de la politique monétaire, elle est statutairement écartée de la définition de celle-ci. La Banque saisit donc opportunément cette question des avances de trésorerie pour manifester son accord et enjoindre l'Etat à changer le cap de sa politique.

Il est peu dire que d'affirmer que cette querelle empoisonne les relations entre la Banque de France et le Trésor pendant près d'un an. La teneur des lettres que s'échangent le directeur du Trésor et le gouverneur de la Banque conduit à penser qu'une inimitié réelle grandit entre deux des plus hauts fonctionnaires de l'Etat. Le remplacement à la direction du Trésor de Jean-Yves Haberer par Michel Camdessus au printemps 1982 contribuera par ailleurs à apaiser les tensions entre les deux institutions. Toujours est-il que face au refus catégorique de la banque centrale de céder sur ce point, l'Etat se doit de trouver de nouvelles sources de financement. C'est ainsi que le Trésor montre un intérêt croissant pour le développement de l'appel aux marchés financiers. La

Banque est, de son côté, totalement enthousiaste face à ce mode de financement permettant de ménager la croissance monétaire. Malheureusement, si les premières émissions sont couronnées de succès, les limites de ce recours aux marchés apparaissent bien vite. Trop étroits, les marchés ne sont pas en mesure d'absorber la totalité de l'offre. Néanmoins, la Banque de France est parvenue à ses fins en imposant aux pouvoirs publics de penser autrement le financement de l'économie. Elle n'est du reste pas la seule à se montrer critique vis-à-vis du gouvernement français. Les partenaires européens de la France l'enjoignent ainsi à plus de convergence.

Le poids de la contrainte européenne

Dès les premiers mois de François Mitterrand à l'Élysée, certains des partenaires de la France au sein de la CEE s'inquiète de ce que la politique menée en France menace à leurs yeux la compétitivité européenne. Il est vrai que la France se distingue par sa singularité, pratiquant une politique de relance par la consommation là où la quasi-totalité de ses alliés du monde occidental, influencés par Ronald Reagan et Margareth Thatcher, prônent une politique de rigueur budgétaire stricte et de maîtrise de l'inflation. La France se trouve donc très rapidement confrontée à un flot nourri de critiques, notamment au sein des instances communautaires européennes. Le Comité monétaire ou le Comité des gouverneurs de banques centrales de la CEE sont autant d'instances au sein desquelles les politiques françaises sont débattues. Parmi les plus critiques à l'égard de la France figurent les Allemands. Très attachés à l'orthodoxie budgétaire,

ils ne parviennent pas à comprendre que la France se refuse à mener une politique à contre-courant vis-à-vis de ses partenaires.

Confrontée à l'ère de ses partenaires, la France n'a plus le choix de sa politique. Le gouvernement doit alors se résoudre à adopter une autre politique que celle qu'il s'était engagé à mener. Sur le plan national, le débat porte alors sur l'opportunité ou non d'une sortie du franc du Système Monétaire Européen (SME). Il est vrai que ce SME, entré en vigueur en février 1979, exige une certaine stabilité des taux de change entre les monnaies membres du système, ce qui rend incontournable la convergence des politiques économiques et monétaires nationales. Pour autant, sortir du SME ne permettrait pas à la France d'échapper à une politique de rigueur. Libéré des contraintes politiques et juridiques du système, le pays le serait aussi de la solidarité monétaire. Le franc livré à lui-même, les mesures à prendre seraient peut-être plus drastiques encore qu'en cas de maintien dans le système. A ce stade, le débat est donc un débat franco-français qui se pose en ces termes : la France doit-elle sortir du SME en rendant les autres pays, et notamment l'Allemagne, responsable de la politique de rigueur qui va être menée ; ou bien s'y maintient-elle prenant ainsi le risque, vis-à-vis de son électorat, d'assumer seule une politique qui sonne comme la fin des promesses de 1981.

Le 21 mars 1983, le gouvernement français annonce une troisième dévaluation du franc en dix-huit mois, assortie d'un plan d'accompagnement rapidement qualifié de « rigueur » - terme inventé par Pierre Mauroy pour ne pas reprendre le concept d'austérité théorisé par Raymond Barre. Cette décision, prise en dernier ressort par l'Elysée, est donc celle de la construction européenne face à la tentation du repli

sur soi qu'aurait représenté une sortie du SME. Sans doute née alors que, parlementaire de la Quatrième République, il assistait au Congrès de La Haye (1948), la sensibilité européenne de François Mitterrand n'est plus à démontrer. En France, cette annonce a été ressentie, y compris par un certain nombre de socialistes, comme un virage à cent quatre-vingt degrés. Une certaine brutalité dans l'annonce a sans doute contribué à cet effet. Pourtant, le plan de rigueur était préparé depuis longtemps, même si sa mise en oeuvre a souvent été reportée. Déjà, la première dévaluation, survenue le 4 octobre 1981, était en fait préparée depuis le 10 mai. Mais François Mitterrand s'était refusé à dévaluer le jour de son investiture. Dès lors, l'insuffisance de la dévaluation d'octobre est perçue par les conseillers techniques de l'Elysée dès janvier 1982. Mais l'organisation par la France du sommet de Versailles en juin a repoussé toute nouvelle dévaluation au lendemain de ce dernier. Si bien que le plan d'accompagnement, préparé depuis le printemps par Matignon et le ministère des Finances, n'est plus suffisant lorsqu'il est mis en oeuvre. Dès le mois d'août, l'Elysée reprend en main le dossier de la troisième dévaluation, et décide qu'elle ne sera effective qu'au lendemain des élections municipales de mars 1983. Cette échéance a empêché les gouvernants de préparer les français à un discours de rigueur. D'où la perception d'un virage brutal, si ce n'est d'un demi-tour.

Ainsi, la Banque de France, même si ces moyens d'actions étaient limités, s'est opposée immédiatement à la volonté des socialistes de mener une autre politique. Elle a usé de tout son poids pour contraindre le pouvoir à suivre une autre voix, ainsi que l'illustre son obstination à réévaluer la question des avances de trésorerie, dont elle fait alors une question

politique. La banque centrale cherche à protéger ses prérogatives et défendre le principe de son autonomie, à défaut d'indépendance. Mais lorsque ses critiques sont relayées par les institutions communautaires européennes, la France devient trop isolée. Privilégiant la poursuite de la construction européenne, dont l'intégration monétaire est devenue un des piliers,

François Mitterrand se résout à la rigueur. Mais alors, la Banque de France a-t-elle joué un rôle dans le relais de ces critiques à l'échelle européenne ? Le réseau des banquiers centraux s'est-il organisé pour contraindre la France à rejoindre la politique de ses partenaires. Il est permis de le supposer.

Les hauts fonctionnaires de la Finance et de la Monnaie, hommes de l'ombre de l'Union économique et monétaire ?

Comparaison entre le Trésor et la Banque de France 1978-1984.

Floriane GALEAZZI

La crise grecque a montré que ni le traité de Maastricht ni l'institution de l'euro n'avait eu raison de l'attachement français à l'indépendance monétaire, considérée comme la marque de la souveraineté de l'Etat-nation. Or, c'est au cours de la crise qui entoure la dévaluation du mois de mars 1983 que ce courant « eurosceptique » apparaît nettement au profit d'un double contexte politique,

d'élections législatives en Allemagne et municipales en France. Afin de comprendre pourquoi l'année 1983 est en France celle d'une réelle remise en question de l'appartenance à la communauté européenne et de déterminer quelles furent les conséquences de ce questionnement profond sur l'utilité de l'Europe, il faut porter notre regard sur les acteurs français de cette crise. Cherchant à comprendre le rôle de cette « Europe des élites », accusée aujourd'hui d'avoir fait l'union monétaire trop vite et trop tôt. Pour bien appréhender l'évolution du rapport des administrations économiques et monétaires aux institutions européennes pendant le premier

septennat de Mitterrand, il est nécessaire de remonter à la création du SME en 1978. L'établissement de ce système contraignant étant le cadre qui conduit à la crise de 1983 puis indirectement au traité de Maastricht.

Enfin, l'année 1984 peut être vue comme une rupture, puisque le départ de Jacques Delors, alors ministre des Finances, pour la présidence de la commission européenne et le début des réflexions sur l'acte unique, place les administrations économiques et monétaires au cœur de la dynamique européenne.

Pour établir comment les hauts fonctionnaires des Finances et de la Monnaie appréhendent l'Europe et ses institutions, il faut reconstruire leurs parcours administratifs en commençant par leur formation. Pour la direction du Trésor cela s'appuie sur des archives de l'école nationale d'administration, notamment plusieurs dossiers d'élèves ainsi que plusieurs cours donnés à l'institut d'études politiques ayant été publiés.

Pour la Banque de France il a fallu avoir recours aux états du personnel de la Banque de France et aux dossiers d'agents en mission, aujourd'hui à la retraite. Enfin, pour saisir les différentes façons dont les hauts fonctionnaires ont pu expérimenter l'Europe au cours de leur carrière, les organigrammes des deux administrations permettent de déterminer la place que chacune accordait à l'Europe et à son évolution au cours des années 1980.

Cet ensemble d'archives complété par des sources orales, et les archives des administrations des Finances et de la Monnaie met en lumière le positionnement des deux administrations sur les questions européennes

mais également les préoccupations principales qui les animent au cours de cette période.

Enfin, il ne faut pas oublier l'importante question de l'indépendance de l'administration vis-à-vis du pouvoir décisionnaire. Cette dernière est au cœur de la crise de 1983 et de la mise en place de l'union économique et monétaire. Il s'agit d'un savant mélange d'expertise administrative et de décision politique. Pour cela, le point de vue du ministre des Finances ainsi que celui de l'Élysée sont essentiels pour éclairer ceux des administrations financières et monétaires.

De nombreux témoignages ont été publiés par les acteurs politiques de cette période, tel Verbatim ou encore C'était François Mitterrand de Jacques Attali Mémoires de Jacques Delors ainsi que Réflexions sur la politique extérieure de la France, ouvrage regroupant plusieurs discours prononcés par François Mitterrand à cette époque. Ils sont complétés par les archives de l'institut François Mitterrand qui possède plusieurs interviews et discours du président tout au long des années 1980 et par le fonds A5G4 du secrétariat de l'Élysée avec, plus particulièrement, les notes de Pierre Morel et Elisabeth Guigou alors conseillers techniques sur les questions européennes pour le président.

Au début des années 80, l'Europe est encore peu présente au sein des administrations. Elle demeure une question politique traitée essentiellement par le président de la République, le ministre de l'Économie et des Finances ainsi que le gouverneur de la Banque de France. Les services administratifs se limitent à de la gestion, particulièrement du système monétaire européen.

Il n'y a pas de trace d'une réflexion plus large sur l'union économique et monétaire européenne. Toutefois, il

est apparu que l'administration et le pouvoir politique partagent la même vision globale de l'Europe. Les notes qui ont pu être consultées montrent qu'ils portent tous un intérêt substantiel à l'union économique et monétaire¹. Leur appréhension des Communautés passe par les Comités et Conseils plus que par les institutions telles que la Commission. Le rapport au politique ne change donc pas la compréhension de l'Europe par les hauts fonctionnaires.

En revanche, il influe sur leur connaissance des rouages d'une négociation européenne. Ceux qui ont été proches d'un cabinet ministériel ou d'un ministre, tels Philippe Lagayette, Michel Camdessus, ou Denis Samuel-Lajeunesse, ont eu une expérience beaucoup plus précise des débats entre Etats membres².

Qu'il s'agisse des agents du Trésor ou de ceux de la Banque de France, leur vision de l'Europe est conditionnée par leur formation et leur parcours administratif.

Ainsi, on constate que la mobilité ou le détachement est un élément essentiel de leur appréhension de l'Europe. Or, plus le détachement est long plus les hauts fonctionnaires semblent développer une vision autre que celle de leur administration nationale et les rapprochements de vision se font moins en fonction des administrations d'origine que des lieux de détachement. C'est donc leur parcours et leur expérience au niveau européen ou international qui détermine leur appréhension des questions européennes plus que leur administration d'origine.

1 - Archives nationales, fond A5G4, carton EG 87, notes du bureau G3 (affaires européennes) de la direction du Trésor pour le conseiller technique Elisabeth Guigou datées du 10 juin 1983, du 22 décembre 1983, du 6 mars 1984 et du 4 octobre 1984.

2 - Comité pour l'histoire économique et financière, voir leur entretien respectifs avec l'auteur.

A l'échelle européenne ils sont dominés par les rapports transnationaux. Or, il n'en est pas de même pour l'échelle internationale, où les institutions supranationales sont beaucoup plus présentes que les relations transnationales. Ainsi, l'échelle régionale européenne n'est pas une simple reproduction du niveau international sur un ensemble plus restreint. Le rapport à l'un et l'autre est très différent pour les agents du Trésor comme ceux de la Banque de France. Il a été établi qu'il existait bien un réseau de Banquiers centraux, au-delà même du comité des gouverneurs des Banques centrales européennes. Toutefois, il semble que l'institution du SME ait renforcé les rapports entre Banques centrales européennes alors que la chute du système de Bretton Woods les a détendus au niveau mondial.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, la mise en place du serpent puis du SME n'a pas renforcé la présence de l'Europe au sein des administrations économique et monétaire. En 1981, l'Europe est encore peu présente dans les organigrammes, comme dans la pratique.

Pas plus qu'au début de l'Europe en 1957, ces projets n'ont provoqué de changement notable dans l'organisation de l'administration qui semble mettre du temps à intégrer pleinement ce nouveau phénomène. Cependant, il existe une légère distinction dans l'approche des communautés entre la direction du Trésor et la Banque de France. Les agents en charge des questions européennes de cette dernière sont plus âgés et sont donc des hommes de l'immédiat après guerre qui ont vu se construire la communauté européenne. Il en reste un fort attachement aux relations bilatérales et un rapport franco-américain très soutenu. Au sein

de la direction du Trésor, les agents, plus jeunes, sont imprégnés de l'idée communautaire et plus portés sur la coopération multilatérale, particulièrement avec les Allemands et les Britanniques.

L'année 1983 et le réaligement monétaire du mois de mars, apparaissent beaucoup plus déterminants. Ils ont conduit à une prise de conscience de la part des agents administratifs de la nécessité des rapports transnationaux. C'est un changement dans l'appréhension de la réalité européenne par les hauts fonctionnaires. La chronologie et les principaux enjeux de cette crise ont pu être rétablis. Le fait est qu'elle a mis en lumière l'importance des rapports transnationaux entre les Etats membres, ainsi que l'utilité d'un système monétaire contraignant. Le Tournant de « 1983 » est donc, pour nous, plus administratif que politique et il est aussi beaucoup plus « européen » que national.

L'idée de la rigueur et du redressement de la pente inflationniste française, ne sont pas déterminés en 1983. Tout d'abord parce que le pouvoir politique prend les premières mesures contraignantes en 1982, ensuite parce que jusqu'à la fin de l'année 1984, l'idée d'une quatrième dévaluation n'est pas écartée³.

Au niveau européen, en revanche, l'année 1983 relance la réflexion autour du renforcement du système monétaire et la présidence de la Commission par un Français conduira à l'Acte unique puis à la réflexion plus large sur l'Union économique et monétaire allant jusqu'au traité de Maastricht. Elle développera, en France, la question de l'indépendance de la Banque de France, redéfinissant sans doute les rapports de

cette dernière avec la direction du Trésor. Toutefois, le processus commencé à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ne s'achève pas en 1983 et probablement pas non plus en 1992.

La construction européenne est un mouvement lent, fait de pauses et d'accélération.

1983 fait donc apparaître un changement de mentalité au sein d'une réalité administrative qui évolue peu. Il est à noter qu'en 1987, le bureau des affaires européennes au sein de la direction du Trésor, se contente toujours de faire de la gestion du SME.

L'Europe prend progressivement sa place entre le national et l'international. Tout au long des années 80, elle étend son champ de compétence particulièrement dans le domaine économique et monétaire. Toutefois, cela se réalise avant tout autour de rapports transnationaux⁴, ce qui semble redéfinir les relations interétatiques. Entre la création de communautés épistémiques et la mise en place de ces nouveaux rapports entre les Etats membres, il apparaît une nouvelle approche de la diplomatie classique et des négociations internationales. Les relations économiques, financières et monétaires en deviennent une part intégrante. Mais il reste encore difficile de pleinement définir ces relations en construction.

4 - Patricia Clavin, "Defining Transnationalism" in *transnational communities in european History, special issue contemporary european history 1920-1970*, vol 14, Cambridge, Cambridge University press, 2005, p. 421-439.

«Le respect de l'autre, le partage de la pensée : la démocratie»

François Mitterrand

Au moment où François Mitterrand prononce ce discours devant la 26ème conférence générale de l'Unesco, le jeudi 15 octobre 1991, les principaux éléments qui ont structurés le rapport de force entre l'Est et l'Ouest, durant un demi siècle et à travers l'ensemble des continents, se sont évanouis.

Si le cadre dans lequel s'était installée la guerre froide, puis la politique de détente entre les deux blocs, puis à nouveau une courte période de tension commence à s'effacer, les nouvelles règles du jeu international ne sont pas encore fixées. Les conflits demeurent mais leur échelle d'interprétation manque encore.

C'est ainsi que les USA (à la tête d'une coalition habilement composée) a pu intervenir au Moyen-Orient contre l'Irak avec l'assentiment de Moscou

qui n'a plus les moyens ni même la tentation de s'y opposer.

Cette guerre proprement dite, avec l'opération « Tempête du désert » à laquelle a participé la France (« opération Daguet ») au sein d'une armada regroupant trente quatre pays a tenu les opinions publiques en haleine. Après une opération aérienne de près de six semaines, elle s'est achevée au terme d'une offensive terrestre de quatre à cinq jours avec la défaite de l'Irak. Pourtant, ceci posé, les alliés sont demeurés l'arme au pied : ils ont décidé de ne pas marcher sur Bagdad. L'armée irakienne a riposté en sabotant de nombreux puits de pétrole. Si la guerre est terminée, la région n'en a pas fini de s'embrasser avec le massacre par l'armée irakienne des kurdes, au nord, et des chiïtes qui se sont révoltés contre le régime baasiste, au sud.

Du côté de l'URSS, la situation est souvent difficile à interpréter. Il est ainsi de la crise qui vient seulement de se dénouer dans les pays baltes. Les populations

de ces trois pays, sans doute inspirées par le nouveau discours de Moscou, s'autorisent des manifestations qu'elles n'auraient pas osées quelques années plus tôt. Le Kremlin, en cohérence avec ses intentions proclamées et les quelques innovations pratiques institutionnelles qui l'accompagne, rechigne dans un premier temps à employer la force militaire. Puis au bout de deux mois, en janvier 1991, les bâtiments stratégiques, en particulier les sièges des télévisions des trois capitales, sont pris d'assaut par les troupes du ministère soviétique de l'Intérieur. Les civils qui se sont massés autour de ces sites pour faire obstacle à cette intervention sont aisément balayés mais quatorze personnes sont tuées et une centaine sont blessées.

Après un temps de silence et de flottement, à partir de février des consultations officielles ont été organisées. Elles ont mis en évidence la forte mobilisation des Baltes en faveur de leur indépendance : 90% en Lituanie, 77% en Estonie et 73% en Lettonie. Le temps des incertitudes s'agissant des visées et aussi de la solidité de l'empire soviétique se prolonge.

Jusqu'au mois d'août marqué par la tentative de putsch des tenants de la ligne dure de son appareil. Une tentative qui, si elle a échoué, a fragilisé davantage encore le pouvoir central. Les trois pays baltes tentent alors le tout pour le tout et proclame leur indépendance politique. De nombreux pays occidentaux la reconnaissent immédiatement. Nous ne sommes alors qu'à trois mois de la disparition effective de l'URSS.

Peu avant ce rendez-vous de François Mitterrand à l'Unesco, tous les regards sont également tournés vers les Balkans : comme le lui permettait la Constitution de l'Etat yougoslave, la Croatie a

déclaré son indépendance, le 25 juin. L'armée dirigée par Ratko Mladić, agissant au nom de l'unité yougoslave et se proclamant défenseur des intérêts serbes, a immédiatement déclenché les hostilités en l'envahissant. Forte de cet appui, un territoire qui se désigne comme Région autonome serbe de Krajina étend son territoire jusqu'à atteindre environ un tiers de la superficie de la Croatie. Deux mois plus tard, le 19 décembre, cette « Région autonome » se transforme en « République serbe de Krajina ».

Au milieu de tous ces tumultes, l'espoir conserve cependant sa place, ci et là. Pour le Cambodge, par exemple, sur le sort duquel se penche la communauté internationale. A Paris, au moment où François Mitterrand prend la parole, on s'active pour la réussite d'une conférence qui devrait mettre un terme à de longues années de souffrances. Elle se conclura sur un accord qui permettra d'organiser des élections sous le contrôle de l'ONU.

C'est cette même période qui voit l'élection de Nelson Mandela comme président de l'ANC récemment légalisée. Le système d'apartheid a commencé d'être démantelé. La pression internationale dans laquelle la diplomatie française a été une des plus fermes et des plus constantes a joué un rôle dans ce résultat un rôle de premier plan.

En dépit des dangers qui demeurent, François Mitterrand voit dans tous ces bouleversements l'opportunité pour les peuples et les Etats de se saisir d'une chance décisive, celle qu'offre la démocratie. Il appelle à faire fructifier ces libertés nouvelles, quand bien même celles-ci seraient parfois maladroites dans leur première expression.

Discours prononcé par François Mitterrand devant la 26ème conférence générale de l'Unesco, le jeudi 15 octobre 1991,

« En cet instant se retrace dans ma mémoire l'histoire de l'Unesco depuis qu'après la Première Guerre mondiale naquit la commission de coopération intellectuelle internationale qui ne prit une forme institutionnelle qu'en 1945.

1945 : songeons à ce qu'était le monde à cette époque. La guerre la plus meurtrière de l'histoire venait de s'achever. C'était le temps alors de toutes les ambitions. Les bases d'une organisation des Nations unies ont été jetées, et l'on songe aujourd'hui, on n'y pensait sans doute pas naguère, à l'interrogation de Paul Valéry à l'intention de Salvador de Madariaga : que serait une Société des nations sans une société des esprits ?

En effet quelle espérance, Mesdames et Messieurs un lieu où prendraient formes l'idée d'un droit à la culture ainsi que des projets internationaux d'échanges et de coopération entre les grandes civilisations ! Et bien ce lieu il est ici, et vous vous rassemblez pour justifier l'ambitieuse entreprise.

Les hommes et les Etats réapprennent à se parler...

Certes, au dialogue ouvert entre femmes et hommes de bonne volonté s'est trop souvent substituée depuis lors ce

qu'on appelle la langue de bois de ceux qui parlent sur ordre ou au nom d'un ordre. Et bien malgré tout, quarante-six ans après, même si des crises douloureuses éclatent encore à travers le monde, les hommes et les Etats réapprennent à se parler. En deux ans, les murs se sont effondrés, des prisons ouvertes, des esprits libérés, tandis que resurgissent en même temps des nationalismes anciens souvent oubliés, des antagonismes nouveaux, des fanatismes enfouis, des racismes qu'on avait cru disparus.

Face à ces contradictions, seule la réconciliation des hommes par le respect de l'autre et le partage de la pensée sauront nous préserver du pire. Je pense qu'après tout cette réponse s'appelle la démocratie.

Démocratie qui suppose le refus de l'irrationnel et la reconnaissance des identités. Refus de l'irrationnel, celui-ci nous interdit d'abdiquer devant les fanatismes de toutes sortes que l'on retrouve sous toutes les latitudes, dans toutes les civilisations. La reconnaissance des identités exige que soit respecté l'équilibre toujours difficile et cependant nécessaire entre les groupes humains, les ethnies qui constituent les peuples, les peuples qui font les nations, les nations qui font la société internationale.

Une seconde chance...

Or, une seconde chance nous est offerte. Nous vivons maintenant comme une autre après-guerre : celle qui nous a fait sortir du monde coupé en deux et des blocs militaires.

Léon Blum l'avait affirmé en 1946, je le cite : « On attend de l'Unesco deux résultats qui ne sont nullement incompatibles, bien au contraire: d'une part des initiatives précises, méthodiques, progressives dans un certain nombre de domaines techniques essentiels et d'autre part, une action d'ensemble sur la condition spirituelle des peuples et des individus ».

Au-delà des programmes sur lesquels vous travaillez, votre véritable objectif n'est-il pas de renouer avec la société des esprits que j'évoquais pour commencer ?

Il serait impensable que l'Unesco ne puisse constituer ce forum qu'elle a pour mission d'être, pour traiter l'ensemble des grands problèmes de civilisation du monde contemporain. Il serait impensable que l'Unesco ne soit pas pleinement ce pourquoi elle a été faite et c'est pour quoi vraiment, j'appelle en tant que pays hôte de l'Unesco l'ensemble des Etats à venir rejoindre aujourd'hui cette forte puissance mondiale de la pensée et de la création que vous entendez aujourd'hui représenter.

**Les problèmes fondamentaux
de cette fin de siècle:
l'environnement,
le devenir de la ville,
le sort des minorités,
l'apprentissage de la démocratie...**

Le temps de la responsabilité intellectuelle et culturelle des Etats et des peuples est revenu. Réapprenons à penser, à travailler ensemble. Non plus seulement, en de simples colloques aussi intéressants et fructueux qu'ils soient mais en constituant une enceinte responsable capable de proposer des lignes de conduite et de prendre des engagements au nom des Etats qui s'y retrouvent.

Pourquoi ne pas aborder directement et par vous-mêmes les problèmes fondamentaux, ceux de cette fin de siècle : l'environnement, le devenir de la ville, le sort des minorités, l'apprentissage de la démocratie et bien entendu la définition d'une nouvelle coopération culturelle Nord-Sud, généreuse, efficace, en un mot : exigeante.

Car le vent de la liberté n'a pas seulement soufflé sur l'Est. Au Sud aussi, de plus en plus nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour réclamer davantage de dialogue, de responsabilité, davantage de droits.

Je me réjouis de ces revendications ; elles portent en elles les germes du renouveau. Mais il faut le répéter partout, le répéter sans cesse, comme je m'efforce de le faire moi-même : la liberté est indissociable du développement. On ne bâtit pas la démocratie, le progrès sur la misère et l'injustice. Or le poids de la dette, l'effondrement des matières premières, la dégradation de l'environnement s'aggravent chaque jour et aggravent en même temps une situation déjà insupportable.

**L'approfondissement du savoir,
l'essor des connaissances,
le développement de l'éducation...**

Dans tous ces domaines, vous connaissez l'action de la France et c'est vrai qu'au cours de ces dernières années, la plupart des initiatives ont été prises par notre pays, ont été partagées par lui, afin d'alléger tous ces poids sous lesquels ploient l'énergie, le courage et la vie des hommes sur la terre. Mais vous avez une ambition particulière, l'approfondissement du savoir, l'essor des connaissances, le développement de l'éducation qui sont à la source même, précisément, de tout développement, en même temps que de la démocratie, puisqu'il s'agit de la prise en main de leur destin par les citoyens.

Le droit à l'éducation reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme demeure encore lettre morte pour une part importante de l'humanité. Près d'un milliard d'adultes, dont les deux tiers sont des femmes,

demeurent analphabètes ; plus de 100 millions d'enfants, dont une majorité de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire; de 10 à 20 % de la population ne maîtrise pas les mécanismes élémentaires de la lecture et de l'écriture, même dans les Etats industrialisés. Et cette situation s'est alourdie au cours des dix dernières années.

Comme l'a rappelé la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tenue en Thaïlande l'année dernière, c'est, au sein du système des Nations unies, à l'Unesco, qu'incombe très particulièrement la responsabilité de l'éducation, et c'est donc à votre organisation qu'il appartient au premier chef d'apporter la réponse.

Vous le ferez d'autant mieux, Mesdames, et Messieurs, que vous vous concerterez avec les différentes institutions internationales qui interviennent dans ce domaine, les organisations non gouvernementales ainsi que les grandes fondations ou institutions d'aide bilatérale.

Encore faut-il que l'Unesco elle-même s'en donne les moyens, ou qu'elles les ait.

L'ambitieuse réussite qu'exige le sort de l'humanité.

Qu'elle soit par son expérience, par sa qualification, par sa ténacité, ce pôle d'excellence dont l'autorité s'impose et s'imposera pour susciter autour d'elle l'engagement de la Communauté internationale toute entière. C'est ce que je voulais exprimer il y a un moment en faisant appel à celles et ceux qui ne sont pas encore, qui ne sont plus parmi vous et qui devraient, tous ensemble, s'engager dans l'ambitieuse réussite qu'exige le sort de l'humanité.

Les événements de ces dernières années sont là pour le

démontrer : les hommes de science et de culture précèdent souvent les autres et en particulier les responsables politiques ou du moins les inspirent pour leur indiquer le chemin.

Enfin, la France salue les efforts entrepris par vos responsables, par votre directeur général, M. Federico Mayor. Elle nourrit pour vous et pour votre organisation les plus grandes ambitions, et se déclare prête, elle, la France, à contribuer de son mieux aux grands débats qui vous attendent.

Je n'ai que peu parlé de vos programmes. Cependant comment ne pas citer, en ce moment et ici, la restauration en cours des sites d'Angkor au moment où renaît, après tant d'épreuves, la nation cambodgienne dont la pleine autorité internationale sera reconnue, à Paris, la semaine prochaine ?

L'universalité, dans l'espace, dans le temps et dans le savoir...

Mesdames et Messieurs, vous êtes l'universel. Je le répète, votre vocation c'est l'universalité, dans l'espace, dans le temps et dans le savoir.

Plus que jamais, l'humanité se cherche des points de repères. Vous êtes là pour les lui fournir.

Je suis convaincu que cette 26^e Conférence générale de l'Unesco vous permettra d'avancer, de façon décisive, dans cette voie.

C'est pourquoi, au nom de la France, heureuse de vous accueillir à Paris, je vous exprime mes vœux de bienvenue en même temps que mes vœux de plein succès pour vos travaux.»

Mexico, New-York, Strasbourg, La Baule...

La force du verbe

Les 9 et 10 janvier 1997, l'UNESCO et l'Institut François Mitterrand organisaient à l'occasion du premier anniversaire de la disparition de l'ancien Président de la République, un colloque intitulé « François Mitterrand - Paix et développement - Témoignages ».

Ces deux journées ont permis de mesurer à quel point sa pensée et son verbe avaient porté loin et fort. Il était remarquable de constater que la plupart des intervenants reprenaient, voire citaient directement, l'un ou l'autre de ses grands discours prononcés dans la plupart des grandes enceintes internationales.

Cette manifestation accueillait des personnalités politiques venues de tous les continents qui souhaitaient apporter leur témoignage sur son action tout au long des quatorze années durant lesquelles il a présidé aux destinées de la France. Ces deux journées étaient l'occasion pour une trentaine d'hommes politiques des régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Amérique du Nord, Etats arabes, Asie et Pacifique, d'apporter leurs témoignages personnels, nourris des contacts qu'ils avaient entretenus avec

François Mitterrand. De nombreux messages ont été lus lors du colloque, parmi lesquels ceux d'Edouard Shevardnadze, Président de Géorgie, d'Algirdas Brazauskas, Président de Lituanie, de Sam Nujoma, Président de Namibie, ainsi que ceux de Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et de l'ancien Président de la République libanaise, Charles Hélou.

D'entrée, Federico Mayor, alors Directeur général de l'UNESCO, a souligné combien François Mitterrand avait milité avec constance en faveur de la dynamique liant étroitement paix et développement. *« Au cours de ces années bouleversées et bouleversantes, a-t-il déclaré en ouvrant ce colloque, marquées dans leur médian par la révolution des années 1989-1990 dont on saisit mieux chaque jour l'ampleur et la signification, sa voix se fit entendre dans tous les cénacles, au sein de toutes les conférences, au coeur de toutes les crises pour que la dignité, la sécurité, la liberté de chaque homme et de chaque femme soient protégées, pour que l'accès de tous à la santé, à l'éducation, au bien-être soient garantis. La constance de cet engagement au service de la paix, de la sécurité personnelle et collective comme du développement équitablement partagé, fit de François Mitterrand, au-delà de sa dimension nationale, un acteur de premier plan sur la scène internationale. »*

Roland Dumas a retracé ensuite les engagements et les efforts de François Mitterrand en faveur d'un ordre international plus stable, fondé sur des bases plus équitables, passant par un accroissement de l'aide publique en faveur du développement, la réduction, voire l'annulation, de la dette des pays les plus pauvres et un soutien attentif aux progrès de la démocratie. Il a rappelé l'action de François Mitterrand pour la paix dans différentes régions du monde, notamment dans le Sud-est asiatique, en rappelant son rôle dans les négociations qui ont conduit aux accords mettant fin à 21 ans de guerre au Cambodge. Il a ensuite évoqué le discours de Mexico d'octobre 1981 (Lettre de l'Institut François Mitterrand, n°31), qui « résonne comme un véritable message d'espoir et de soutien aux peuples du Tiers-Monde », avec en écho celui prononcé à La Baule le 20 juin 1990 qui soulignait le lien irréductible entre démocratie et développement. Il a conclu avec une citation de François Mitterrand: « *Des mots réputés sots ou usés jusqu'à la corde m'émeuvent. Le pain, la paix, la liberté. Là où on les cherche, là où on les trouve, je me sens arrivé de nouveau chez moi* ».

Tous les représentants des pays africains se sont plus à souligner la familiarité et les affinités de François Mitterrand avec cette région du monde.

C'est ainsi que, s'exprimant au nom de Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, Mahamoudou Ouédraogo, son ministre de la culture et de la communication a évoqué l'expérience de François Mitterrand, en tant que ministre en charge des colonies françaises (1950-1951), sa complicité avec le monde africain : « *complicité peut-être inachevée, mais complicité tout de même envers les colonies et leurs revendications* ».

Une attention qui s'est prolongée tout au long de son parcours politique comme l'a relevé Nicéphore

Dieudonné Soglo, ancien Président du Bénin, en rappelant comment, de l'Élysée, il avait renoué avec la tradition française d'intégration, d'assimilation et de pluralisme en permettant aux immigrés africains d'acquiescer la nationalité française ou de régulariser leur séjour.

Il est lui aussi revenu sur le discours de La Baule où « *François Mitterrand a exprimé avec pudeur, tact et modération sa vision de l'évolution politique de l'Afrique, de ses relations avec la France et les autres pays industrialisés* ». Avant de constater que « *les forces vives de l'Afrique, jusque-là marginalisées, ne s'y sont pas trompées. Elles ont repris davantage confiance en elles-mêmes, obligeant les régimes totalitaires à composer et à prendre en compte le désir légitime des populations pour plus de liberté, de justice et de prospérité.* »

Ce jour-là, on pouvait constater que le discours de La Baule, dont on a parfois dit qu'il avait été mal compris ou mal interprété, avait fait son chemin dans les esprits. Il suffisait pour le vérifier d'écouter, entre autres, Habib Thiam, Premier ministre de la République du Sénégal, reprenant à son compte les paroles mêmes prononcées par François Mitterrand à cette occasion : « *Il ne faut pas oublier les différences de structures, de civilisations, de traditions, de mœurs. Il est impossible de proposer un système tout fait. La France n'a pas à dicter je ne sais quelle loi constitutionnelle qui s'imposerait de facto à l'ensemble des peuples qui ont leur propre conscience et leur propre histoire et qui doivent savoir comment se diriger vers le principe universel qu'est la démocratie.* »

Miguel de la Madrid, ancien Président du Mexique, a témoigné de l'exigence éthique qui animait François Mitterrand, en toutes occasions, dans les relations internationales. Il a donné en exemple l'initiative conjointe franco-mexicaine en faveur du Salvador, avec

le communiqué élaboré en commun (octobre 1981) dont les termes avaient été repris par une résolution des Nations Unies (voir Lettre de l'IFM - n°31).

Une dimension de sa personnalité saluée par Jean-Bertrand Aristide, ancien Président de la République d'Haïti. Après avoir évoqué ses efforts constants pour aider à la restauration de la démocratie en Haïti, celui-ci a conclu son intervention en lui offrant une rose : « *Celle que vous aviez en main le jour de votre investiture exhalait un parfum de paix. Celle que nous vous offrons exhale un parfum de gratitude* ».

Une gratitude que l'on a retrouvé dans l'intervention de Jeliou Jelev, Président de la République de Bulgarie, quand il a qualifié François Mitterrand de « *parrain de la jeune démocratie bulgare* ». « *Le Président français a été le premier chef d'Etat occidental qui, au cours d'une visite officielle en Bulgarie, au mois de janvier 1989, a-t-il rappelé, c'est-à-dire dix mois avant la chute du régime communiste, a insisté auprès des autorités officielles pour rencontrer et s'entretenir avec quelques dissidents politiques de l'époque. C'était un acte courageux et digne d'un grand démocrate. Son programme comprenait un petit-déjeuner de travail curieux qui est devenu un symbole de l'ouverture politique en Bulgarie car, le 19 janvier 1989, à l'ambassade de France à Sofia, le Président prenait son café avec nous, quelques dissidents bulgares* ».

Les progrès accomplis dans la construction européenne au cours de ses deux mandats présidentiels n'ont pas manqué d'être salués.

Tout d'abord par l'ancien ministre allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, qui a mis en avant le soutien apporté par François Mitterrand à la coopération franco-allemande et à la réunification de l'Allemagne. « *Non seulement il n'était pas opposé à la réunification, a-t-il insisté, mais il y était tout à fait*

favorable. Il voulait une Allemagne réunifiée qui continuerait sur le chemin commun avec la France ». Une appréciation confortée par le témoignage d'Oskar Lafontaine, alors Ministre-Président de la Sarre et président du SPD, qui a souligné combien il était « *conscient que l'unité allemande faisait partie d'une unité européenne plus large* ». Avant d'ajouter qu'il « *n'y avait guère d'homme d'Etat en Europe aussi concerné par la culture et l'histoire allemande que François Mitterrand* ».

Et Lord David Owen, ancien ministre britannique des Affaires étrangères, d'ajouter: « *Lorsqu'on porte le regard sur les années 60 et 70, François Mitterrand a modelé une nouvelle social-démocratie adaptée à l'Europe* ».

Cet ancien médiateur de l'Union européenne pour l'ex-Yougoslavie a rendu hommage aux efforts déployés par François Mitterrand pour mettre un terme à la guerre dans cette région. « *Le voyage de Mitterrand à Sarajevo en juin 1992 était une intervention personnelle courageuse, s'est-il souvenu, qui a marqué l'ouverture de Sarajevo et a permis de faire quelque chose contre le désastre humanitaire qui s'annonçait pour l'hiver 1992* ».

L'ancien Président de la Commission européenne, Jacques Delors, a illustré cet engagement européen en rappelant que : « *Lorsqu'il s'exprimait au Conseil européen, François Mitterrand disait le plus souvent « nous » (les Européens) et non pas « la France veut que... »* ».

Parmi tous les témoignages, ceux de Yasser Arafat et de Simon Pérès étaient sans doute parmi les plus marquants.

Tandis que le Président de l'Autorité palestinienne évoquait « *un grand homme politique parce qu'il rêvait de*

transformer des relations fondées sur la force arrogante en un forum de compréhension, de coexistence, de coopération, de paix et de développement ». Pour lui, il était celui qui s'employait « à humaniser les relations internationales et instaurer un ordre international équilibré, à régler le problème de la dette des pays pauvres, à les aider à orienter leurs potentialités vers le développement culturel, politique, social et économique, en résumé à neutraliser les facteurs de conflit, éliminer les foyers de tension, créer des conditions favorables à la paix ».

Shimon Pérès, ancien Premier ministre d'Israël, lui faisait écho en soulignant que : « *Le fait que Yasser Arafat et moi-même soyons présent aujourd'hui, non pas comme ennemis mais comme amis, pour honorer sa mémoire est un grand hommage au courage, au travail et à la philosophie de François Mitterrand.* »

Et de poursuivre en rappelant que François Mitterrand avait qualifié les Accords d'Oslo d'« *un des deux ou trois événements les plus importants de ce siècle* ». « *Je dis avec conviction que la paix l'emportera. Ni les Arabes ni nous, Palestiniens et Israéliens, n'ont une meilleure alternative. Nous ne sommes pas au service de la mémoire de nos ancêtres mais à celui du droit de nos enfants à vivre en paix* ». une amitié de vingt-cinq années.

Mario Soares, ancien Président de la République portugaise souhaitait se souvenir avec émotion d'une amitié de vingt-cinq années avec un homme dans lequel il voyait « *un témoin expressif de son temps, jusque dans ses contradictions* », mais aussi comme un « *héros de roman, complexe et interpellateur, pour qui sa vie apparaît comme son oeuvre principale, menée avec l'amour, la dévotion et le souci d'un écrivain de génie, simultanément avec l'action du grand homme d'Etat qui a su s'imposer à la vénération de ceux-là même parmi les Français qui l'avaient tant critiqué et à la vénération des Européens* ».

C'est aussi la voix du Président Nelson Mandela, dans un message lu par Barbara Masakela, Ambassadeur d'Afrique du Sud en France, qui se faisait entendre ce jour-là, une voix disant son admiration pour le « *grand homme d'Etat qui a tant contribué à la paix et au développement en Afrique du Sud* » et constamment soutenu la lutte contre l'apartheid.

Autre message, celui du Président égyptien Hosni Moubara, lu par Ali Maher El Sayed, Ambassadeur d'Egypte en France : « *François Mitterrand, par ses pensées et son action, a illustré les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, que la France a léguées à l'humanité. Sa contribution intellectuelle, sa force de volonté et son dévouement au service de la paix, de la justice, du développement du tiers monde, ont été exemplaires.* »

Un jugement aussitôt rejoint par Chédli Klibi, ancien Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes. « *François Mitterrand était un homme pluridimensionnel, un homme politique, mais aussi un penseur, un homme qui, constamment, réfléchissait sur la signification des événements auxquels il pouvait être mêlé, et qui ajoutait à ses réflexions cette dimension culturelle et humaine qui rendait le personnage si attachant* ».

Ibrahim Souss, ancien représentant de l'OLP en France, est revenu sur cette contribution de François Mitterrand au processus de paix. « *La politique extérieure menée par le Président Mitterrand, tout au long de ses deux septennats, s'est illustrée par une grande cohérence et une lucidité à toute épreuve* », a-t-il déclaré avant de souligner que « *c'est en partie grâce aux efforts personnels de François Mitterrand et ceux de Roland Dumas, qui ont protégé et encouragé l'OLP dans les moments les plus difficiles qu'elle a eu à traverser, que le dialogue a pu être établi entre Israéliens et Palestiniens* ».

Au cours de ses deux septennats, François Mitterrand aura prononcé plus de deux mille discours. Pour rendre compte de cette richesse, les éditions sonores Frémeaux et Associés, avec le concours de l'Institut François Mitterrand, proposent une sélection de ses prises de parole les plus importantes. Elles marquent les temps forts de sa présence sur la scène internationale, elles jalonnent ses prises de position en matière de politique intérieure, elles mettent en relief certains aspects moins connus de ses préoccupations.

Anthologie sonore des discours de François Mitterrand (1981-1995)

Coffret de trois CD disponible
à l'Institut François Mitterrand - 10, rue Charlot - 75003 Paris
26 euros (frais de port compris)

La Lettre est éditée
par l'Institut François Mitterrand
10, rue Charlot -75003 Paris
Tèl : 01 44 54 53 93
Fax : 01 44 54 53 99

Courriel : ifm@mitterrand.org
Site : www.mitterrand.org

REVUE TRIMESTRIELLE
Directeur de la publication :
Hubert Védrine

Avec la collaboration
de Claude Estier, Jean-François Mary et Jean-
François Huchet

Imprimerie centrale de Bordeaux
Dépôt légal : mars 2005

Numéro de commission paritaire :
0704 G 82038
ISSN 1634-4510

LES AMIS DE L'INSTITUT FRANÇOIS MITTERRAND

La nature juridique de l'Institut François Mitterrand (fondation) le prive de la possibilité d'accueillir des adhérents. C'est à cette impossibilité qu'a répondu, en 1999, la création de l'association des Amis de l'Institut. Elle réunit les différentes "générations Mitterrand" désireuses de transmettre le message qu'elles ont reçu et de faire vivre l'espérance qu'elles ont elles-mêmes vécue.

Nom:..... Prénom:
Adresse:.....
Code postal:..... Ville:.....
Mail:.....

PREMIERE ADHESION	Adhésion 10 euros
Abonnement à la <i>Lettre</i> (1 an - 4 numéros)	Tarif adhérents 10 euros

MEMBRE ACTIF	Adhésion 15 euros
Abonnement à la <i>Lettre</i> (1 an - 4 numéros)	Tarif adhérents 10 euros

MEMBRE BIENFAITEUR	Adhésion à partir de 40 euros
Abonnement à la <i>Lettre</i> (1 an - 4 numéros)	Tarif adhérents 10 euros

Date: _____ Signature: _____

Ce formulaire, rempli et accompagné du règlement (à l'ordre de l'IFM), est à adresser 10 rue Charlot -75003 Paris. Il est également, ainsi que toutes les informations sur l'IFM, en ligne sur mitterrand.org